

Réf: Dossier 178433

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EHO TECHNO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
BESSKOI 4 RESIDENCE PAUL-MARIE NON LOIN DE LA
PHARMACIE SAINT VIATEUR, Lot 68, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 19/12/2022 reçus par Me KOUADIO BHEGNIN KPAKIBO HERMANN , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 18/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EHO TECHNO »

Objet : Vente et installation de matériels électroniques ; Consulting et divers. Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
BESSKOI 4 RESIDENCE PAUL-MARIE NON LOIN DE LA
PHARMACIE SAINT VIATEUR, Lot 68, Ilot 0

Dirigeant(s) M N'DAH FRANCK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00732 du 06/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10105/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

